

Procès-verbal de la séance du Conseil d'Établissement de l'École La Farandole, tenue le 30 avril 2019 à 19h00 au 400, boul. Constable, McMasterville.

Présents :            Mesdames    Brigitte Aubé  
                                 Catherine Dumouchel  
                                 Kim Laramée  
                                 Sara-Christine Rousseau  
                                 Chantal Paquette  
                                 Karine Tétrault

                         Messieurs    Nicolas Jobin  
                                 Marc Fréchette  
                                 Jean-François Giroux  
                                 Louis-Philippe Desjardins

                         Absents      Jean-François Lessard  
                                 Yanick Arsenault

**ORDRE DU JOUR**

**OUVERTURE DE LA SÉANCE DU CONSEIL**

1.    Constatation du quorum et ouverture de la séance (majorité des membres en poste (6), dont la moitié des parents (3))
2.    Lecture et adoption de l'ordre du jour.
3.    Lecture et adoption du procès-verbal du 12 mars 2019.
4.    Suivi du procès-verbal.
5.    Parole au public.
6.    Projets éducatif 2019-2020
7.    Grille-matière 2019-2020
8.    Autres points
9.    Bilan des inscriptions au 2019-2020 et ouverture de groupes
10.   Formation CÉ - Budget
11.   Correspondance
12.   Droits de parole.
  - 12.1 Droit de parole au comité de parents
  - 12.2 Droit de parole
13.   Autres points.
14.   Clôture de la réunion et date de la prochaine rencontre.

**1.    CONSTATATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

M. Marc Fréchette constate le quorum et déclare l'ouverture de la séance à 19h04.

**2.    LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

M. Marc Fréchette fait la lecture de l'ordre du jour. Mme Sara-Christine Rousseau propose d'adopter l'ordre du jour, Mme Karine Tétrault seconde.

**CE-18-19-38**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**3.    LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU 12 MARS 2019.**

M. Jean-François Giroux propose d'adopter le procès-verbal du 12 mars 2019, Mme Kim Laramée seconde.

**CE-18-19-39**

**Proposition adoptée à l'unanimité**

**4.    SUIVI AU PROCÈS-VERBAL**

Rien d'officiel n'a été demandé concernant les récréations. Un suivi sera fait en temps et lieu.

**5.    PAROLE AU PUBLIC**

Aucun public.

**6. PROJET ÉDUCATIF 2019-2022**

L'ajout important depuis la dernière rencontre est au niveau des enjeux et objectifs.

Un questionnement au sujet des moyens pour atteindre la cible est soulevé. M. Nicolas Jobin explique que le plan d'action en lien avec le projet éducatif sera la prochaine étape de travail. Le plan d'action pourra changer au fil du temps contrairement au projet éducatif qui sera en vigueur jusqu'en 2022.

Lecture des enjeux par M. Nicolas Jobin.

La lecture :

Concerne les élèves de 1<sup>er</sup> à 3<sup>e</sup> année. L'objectif est de renforcer la lecture chez ces élèves.

*De 1<sup>er</sup> à 3<sup>e</sup> année, les enfants apprennent à lire,  
À partir de la 4<sup>e</sup> année, ils apprennent en lisant.*

Les élèves HDAA : 75 élèves HDAA dans l'école.

L'implication :

Cohérence entre les intervenants de l'école, application des règles de la même façon.

La cible sera calculée par sondage. Ce sera indiqué dans le plan d'action.

Suite à la présentation du projet éducatif, avec les commentaires et les modifications, le projet éducatif vers la réussite est adopté à l'unanimité.

CE-18-19-40

**Proposition adoptée à l'unanimité****7. GRILLE-MATIÈRE 2019-2020**

Les matières sont obligatoires, cependant le temps d'enseignement peut varier.

La grille-matière telle que présentée est approuvée à l'unanimité.

CE-18-19-41

**Proposition approuvée à l'unanimité****8. AUTRES POINTS**

Aucun point.

**9. BILAN DES INSCRIPTIONS 2018-2019 ET OUVERTURE DE GROUPES**

À titre d'information, voici le portrait pour l'année scolaire 2019-2020:

Nombre	Niveau
3	préscolaire
2	1 <sup>er</sup>
2	2 <sup>e</sup>
1	1-2 <sup>e</sup> **multi
2	3 <sup>e</sup>
2	4 <sup>e</sup>
3	5 <sup>e</sup>
3	6 <sup>e</sup>

Dans la répartition actuelle, 4 élèves de 3<sup>e</sup> année devront être transférés.

Aucune demande n'a été faite concernant les classes des maternelles 4 ans.

**10. FORMATION CÉ-BUDGET**

Une formation a eu lieu, aucun membre du conseil d'établissement de l'école La Farandole n'a assisté à la formation.

**11. CORRESPONDANCE**

Un courriel de la part des membres de l'OPP a été envoyé. Se référer au point 12.2 Droit de parole à l'OPP.

**12. DROITS DE PAROLE**

**12.1 PAROLE AU REPRÉSENTANT DU COMITÉ DE PARENTS**

M. Louis-Philippe Desjardins a obtenu les résultats du sondage concernant les effets scolaires.

Réflexion sur l'intimidation à l'école. Le plan de lutte contre la violence et l'intimidation de l'école est à revoir.

Portail parents : Une présentation sur le portail a eu lieu lors de la rencontre. Certaines différences entre l'utilisation du portail au primaire versus au secondaire.

Voyages : recommandations pour le nombre de jours d'absentéisme autant pour les élèves que pour le personnel.

**12.2 PAROLE À L'OPP**

L'OPP n'assiste pas à la séance, cependant un courriel a été envoyé au conseil d'établissement et à l'école La Farandole :

Suite à la lecture de ce courriel, un tour de table permet aux membres de se questionner sur les solutions possibles afin que l'OPP trouve sa place dans la synergie de l'école.

M. Marc Fréchette répondra à ce courriel et invitera les membres de l'OPP à se présenter au prochain CÉ.

**13. AUTRES POINTS**

Aucun.

**14. CLÔTURE DE LA RÉUNION ET DATE DE LA PROCHAINE RENCONTRE : 21 MAI 2019 À 19:00.**

M. Marc Fréchette propose la levée de l'assemblée à 21h04.

---

Marc Fréchette  
Président

---

Nicolas Jobin  
Directeur

---

CÉ : Conseil d'établissement  
CEE : Conseil des enseignants et des enseignantes  
CSP : Commission scolaire des patriotes